

L'ANTE PARTUM EN HÔPITAL À DOMICILE



L'HAD Ante Partum vous permet de **poursuivre votre grossesse en toute sécurité chez vous**. Notre équipe collabore avec toutes les structures hospitalières du territoire et **assure la continuité de vos soins en lien avec votre maternité** qui a prescrit votre hospitalisation à domicile.

LES CONDITIONS D'ADMISSION EN HAD

L'HAD ANTE PARTUM : POUR QUI ?

Elle est requise si votre grossesse présente l'un des risques suivants :

- Hypertension artérielle
- Grossesse multiple avec pathologie
- Retard de croissance intra utérin
- Surveillance de diabète sous insuline
- Cholestase gravidique
- Pathologies maternelles préexistantes nécessitant une surveillance accrue de la grossesse

L'HAD ANTE PARTUM : LA PRISE EN CHARGE

Des visites régulières sont effectuées par la sage-femme libérale et l'équipe paramédicale de l'HADVR. La sage-femme libérale assure les soins et répond à vos questions. L'équipe pluridisciplinaire de l'HADVR est là pour vous :

- | | | |
|-----------------------|------------------------|--------------------|
| • Coordination | • Infirmier(e)s | • Diététicienne |
| • Sages-femmes HADVR | • Psychologue | • Kinésithérapeute |
| • Sage-femme libérale | • Assistant(s) sociaux | |

Selon les consignes données par la sage-femme, il vous sera possible de conserver vos habitudes de vie.

L'ORGANISATION DE VOTRE PRISE EN CHARGE

La sage-femme de l'HAD coordonne votre prise en charge et s'assure de la qualité de celle-ci. **Lors de l'évaluation** par la sage-femme coordonnatrice, **vous devez lui fournir** :

- Votre **pièce d'identité**
- Votre **carte de mutuelle**
- Votre **justificatif d'assurance maladie** (attestation de carte vitale, carte vitale, CMU ou AME)

Elle s'assure que les équipements, les médicaments et tout le matériel nécessaire à la surveillance de votre grossesse soient mis à disposition à votre domicile. Vous pouvez la joindre du lundi au vendredi de 9h à 17h au **05 57 50 20 20**.

Durant tout votre séjour en HAD, n'utilisez plus votre carte vitale à la pharmacie et au laboratoire.



JE DOIS ME RENDRE À LA MATERNITÉ

POUR UN RENDEZ-VOUS PROGRAMMÉ

Vous assurez votre transport jusqu'à la maternité (sauf situation particulière).

POUR UNE URGENCE

Contactez l'HAD qui évaluera la situation et commandera le transport adapté en cas de besoin.



De 9h à 17h > appelez le service Obstétrique de l'HADVR au
05 57 50 20 20



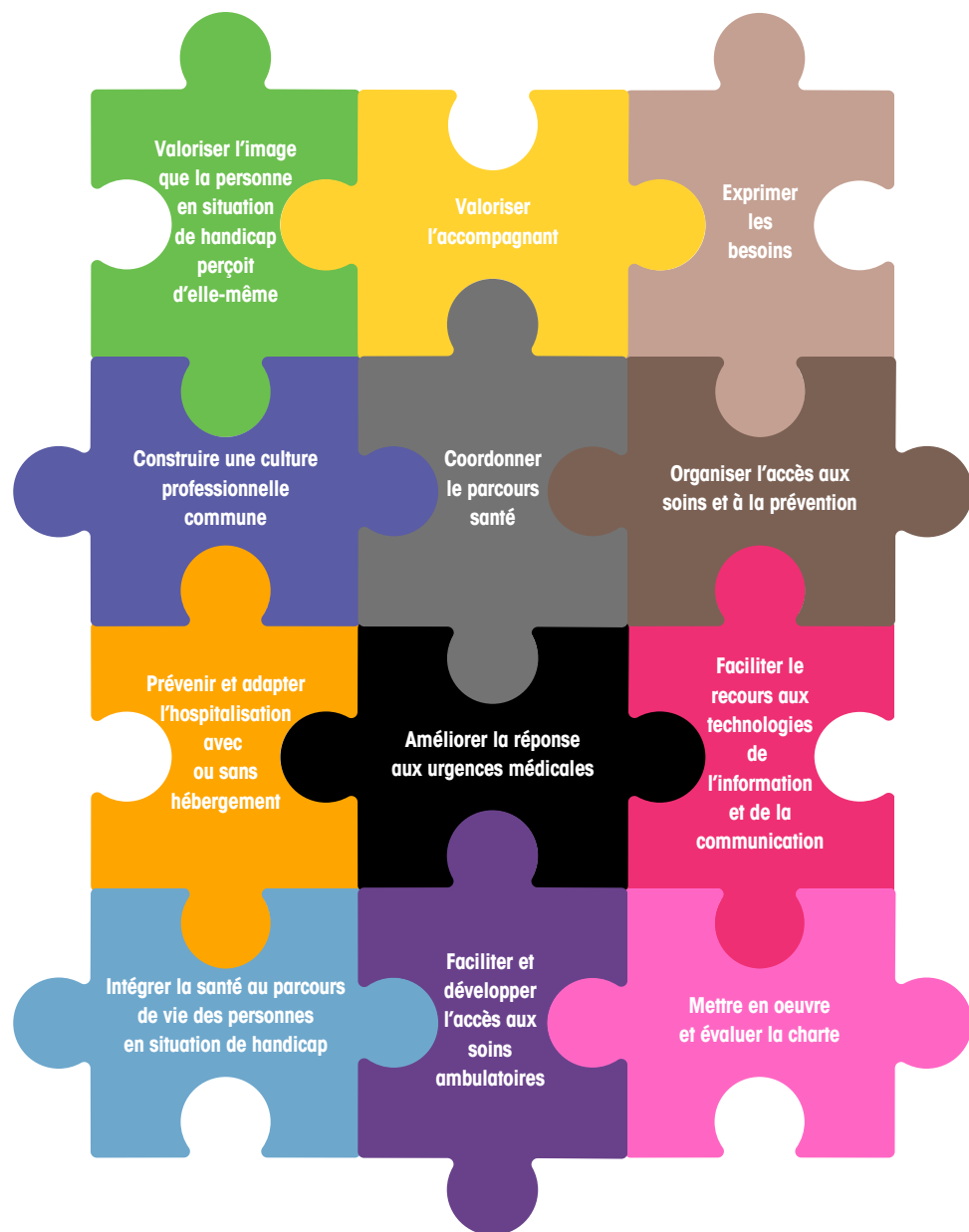
De 17h à 8h et les week-ends > appelez votre maternité de référence.

De jour comme de nuit, si vous ne parvenez pas à nous joindre, contactez le SAMU au 15

L'HADVR Obstétrique est à votre disposition pour demander un avis, nous informer d'un changement ou pour tout autre motif.

CHARTRE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap



CARTE DU TERRITOIRE HADVR

Territoire d'intervention de l'HADVR en Ante & Post Partum

